Stopper la folie des primes !

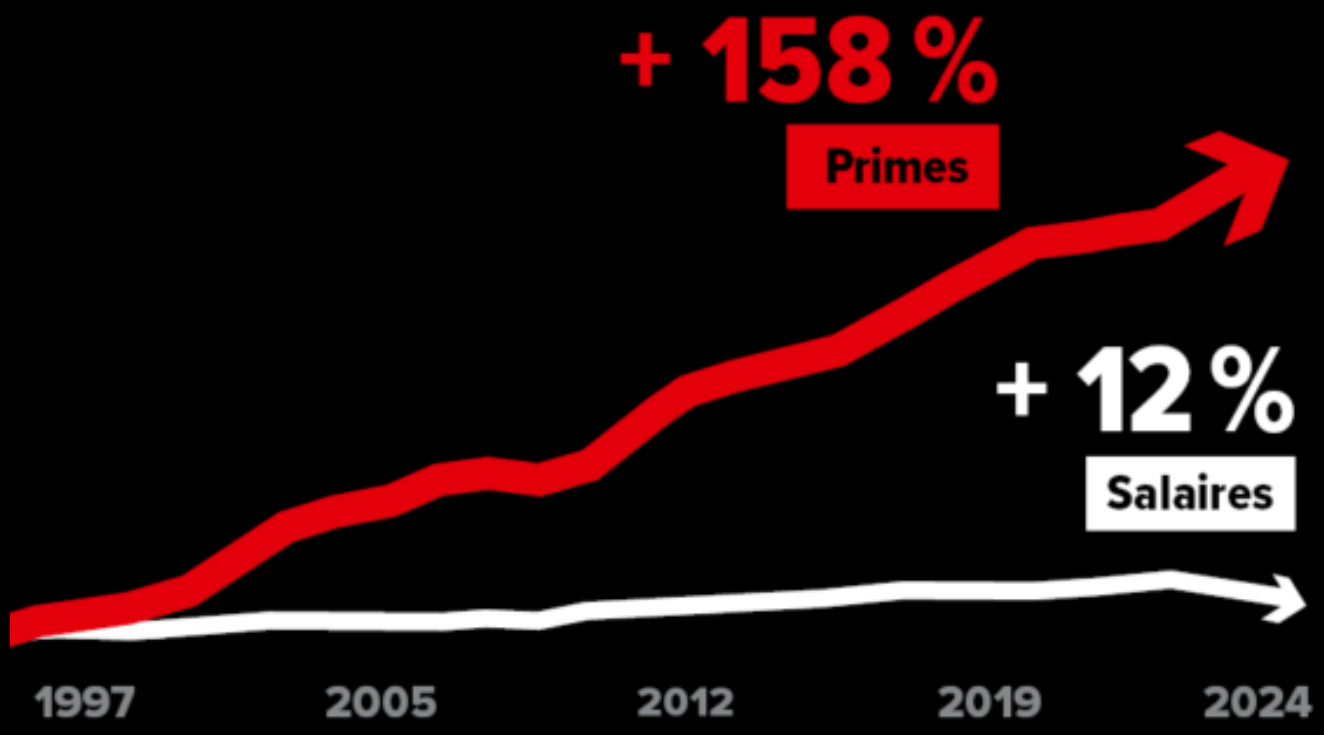

OUI Initiative d'allègement des primes

Contenu

- Contexte
- L’initiative
- Notre campagne

Contexte

Les revenus stagnent, les primes explosent

- Les primes ont plus que doublé ces 20 dernières années
- Au contraire, les salaires et les rentes n'ont guère augmenté

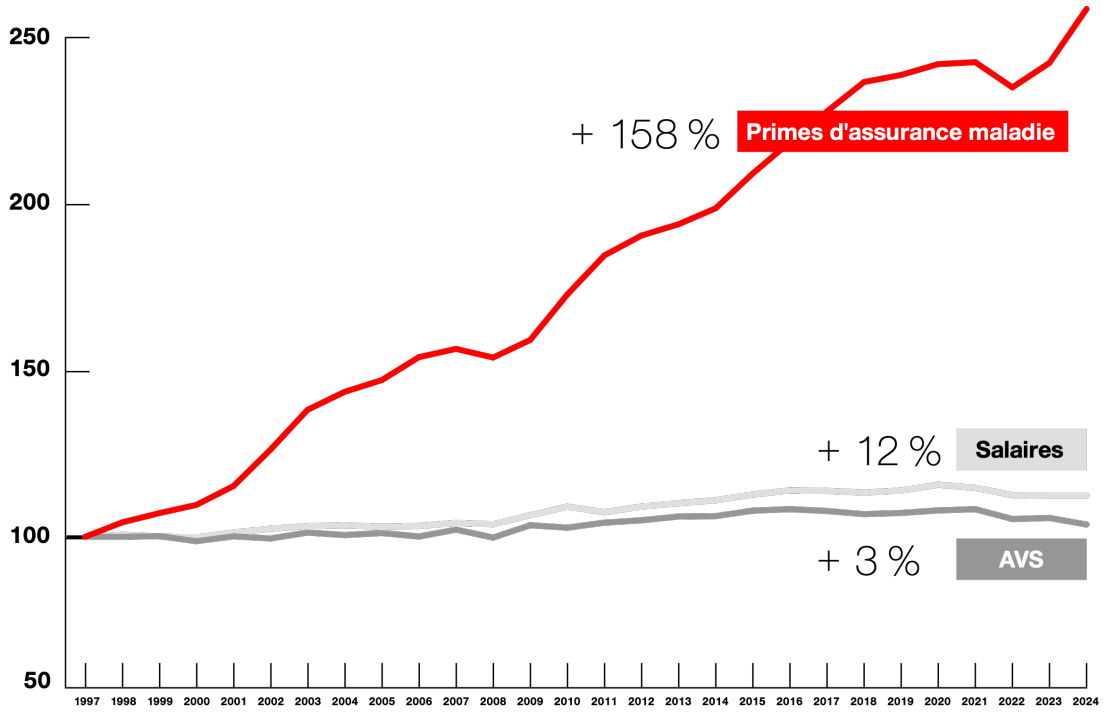

Source : OFSP, Seco, calculs de l'USS

Ce ne sont pas seulement les primes d'assurance maladie qui augmentent, mais aussi les dépenses à la charge des assuré-es

- En raison de la forte hausse des primes, de plus en plus d'assuré-es choisissent une franchise plus élevée

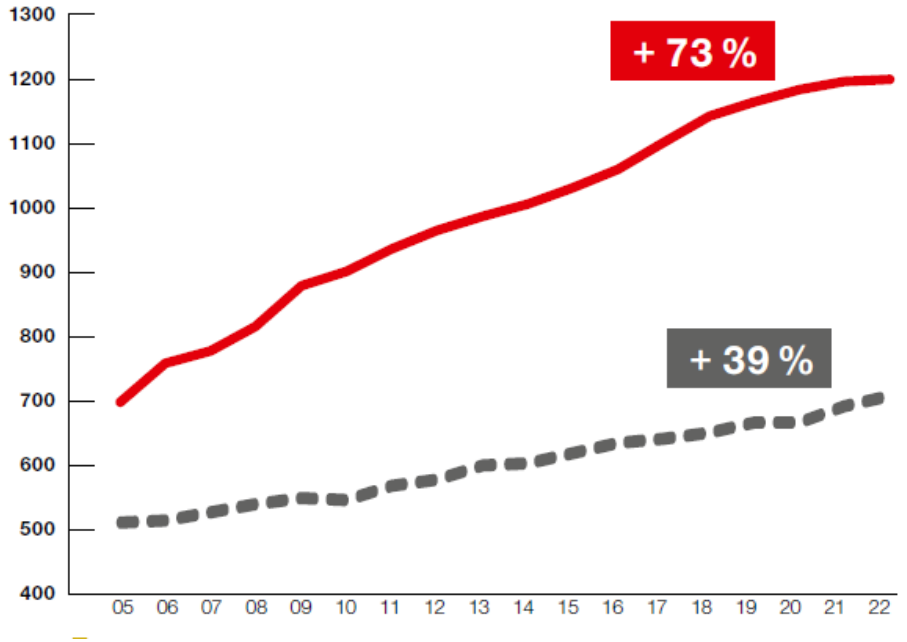

C’est nous qui payons le plus!

Dans presque tous les pays de l’Union européenne, environ 80 % des dépenses de santé sont financées principalement par les impôts et les cotisations salariales.

Part des dépenses de santé

financée par les impôts et les cotisations salariales

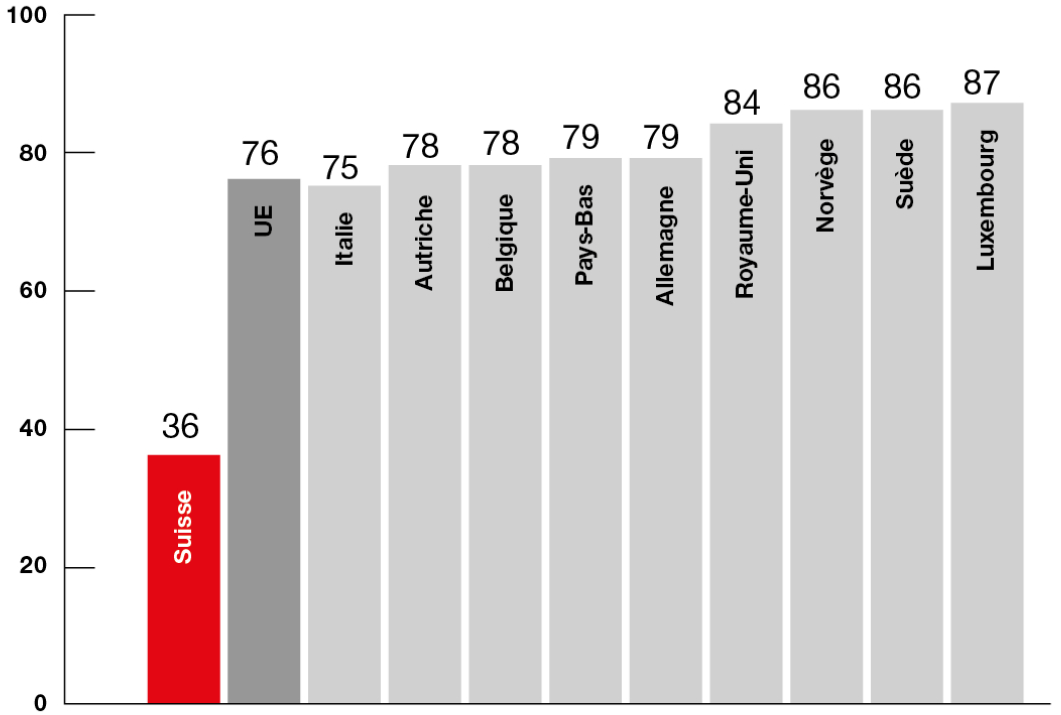

Source : OECD «Health at a glance 2023»

Différences intercantonales

À Fribourg, une famille de quatre personnes avec deux mineurs et un revenu brut de 80’000 francs doit aujourd’hui consacrer plus de 12,7 % de son revenu brut, soit 10’122 francs, à la caisse maladie.

Si la même famille habite à Lausanne, elle ne paie « que » 9’528 francs, soit 11,9 % de son revenu brut (avec une charge fiscale presque identique).

Primes nettes et réductions

pour une famille avec 2 enfants et un revenu brut de 80 000 francs

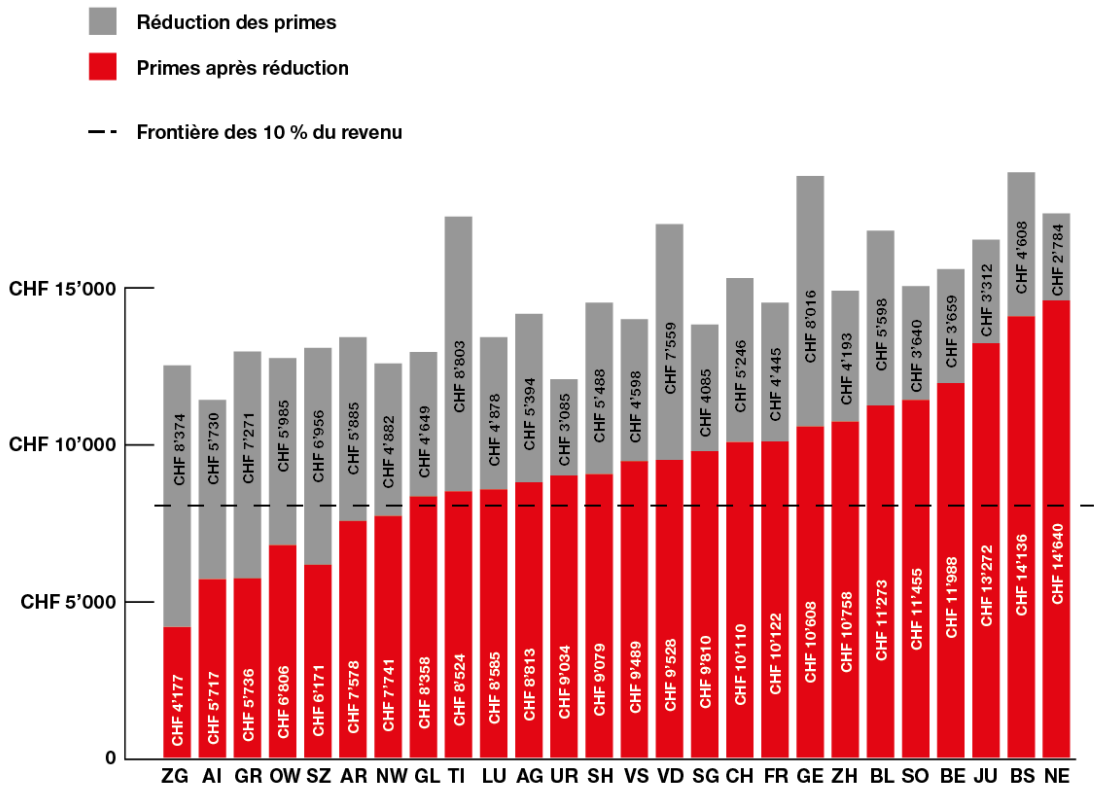

Source : OECD «Health at a glance 2023»

Un exemple concret

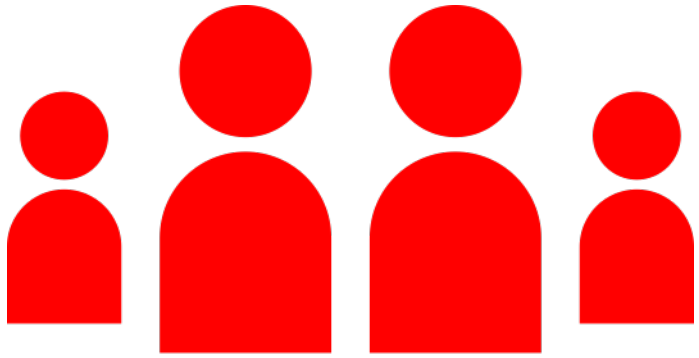

Famille avec deux enfants

- Elle recevra 2024 des factures de primes d'un montant total de **15 200 francs**, soit près de 2000 francs de plus que l'année dernière
- Dans les cantons les plus chers, cette famille devra même dépenser plus de 19 000 francs pour les primes
- Il faut encore ajouter les paiements à leur charge (soins dentaires, médicaments, etc.) pour un total de **2200 francs** par personne et par an

Cela conduit à renoncer à des prestations de santé

Récemment, lors d'un sondage Sotomo, près de 20 % de la population a déclaré avoir renoncé à une visite chez le médecin l'année dernière pour des raisons financières. **La médecine à deux vitesses devient insidieusement une réalité.**

L’initiative

La promesse

- Lors de l’introduction de la loi sur l’assurance-maladie dans les années 1990, le Conseil fédéral avait promis que **personne ne dépenserait plus de 8 % de son revenu imposable pour sa caisse-maladie.**
- Les réductions de primes ont été introduites à cet effet.
- Mais la promesse est loin d'être tenue.

Le texte

Art. 117, al. 3²

[3] Les assurés ont droit à une réduction des primes de l’assurance-maladie. Les primes à la charge des assurés s’élèvent au maximum à 10 % du revenu disponible. La réduction des primes est financée à raison de deux tiers au moins par la Confédération; le solde est financé par les cantons.

Que demande l’initiative ?

- Avec l’initiative sur l'allègement des primes, les primes d’assurance-maladie sont plafonnées et ne peuvent désormais plus représenter plus de 10 % du revenu disponible.
- A l’avenir, la Confédération devrait prendre en charge deux tiers des dépenses totales (contre la moitié aujourd’hui), ce qui déchargerait les cantons et les soutiendrait dans leurs efforts pour verser les réductions de primes. Les cantons financeront un tiers.

À qui profite l’initiative ?

Famille avec deux enfants

Une famille de quatre personnes avec un revenu de 9000 francs nets économisera plusieurs centaines de francs par mois.

Retraités, personnes seules

Les retraité-es et les personnes seules dont le revenu net ne dépasse pas 5000 francs profitent du plafonnement des primes demandé.

Source: Chiffres de l’OFSP, l’OFS et calculs de l’USS

Forcer la politique à agir

- Les assuré-es paient le prix de la politique menée par les lobbys et les grands groupes pharmaceutiques
- Ces derniers ont toujours bloqué toute tentative visant à maîtriser l’augmentation des coûts de la santé
- Si l’initiative est acceptée, la pression des coûts de la santé se déplacera des assuré-es vers la politique (Confédération et cantons)

Pourquoi le contre-projet est-il insuffisant?

Alors que l'initiative aurait permis une augmentation de 3,7 milliards de francs des réductions de primes, le contre-projet ne propose que 360 millions, soit moins de 1 % du montant total des primes.

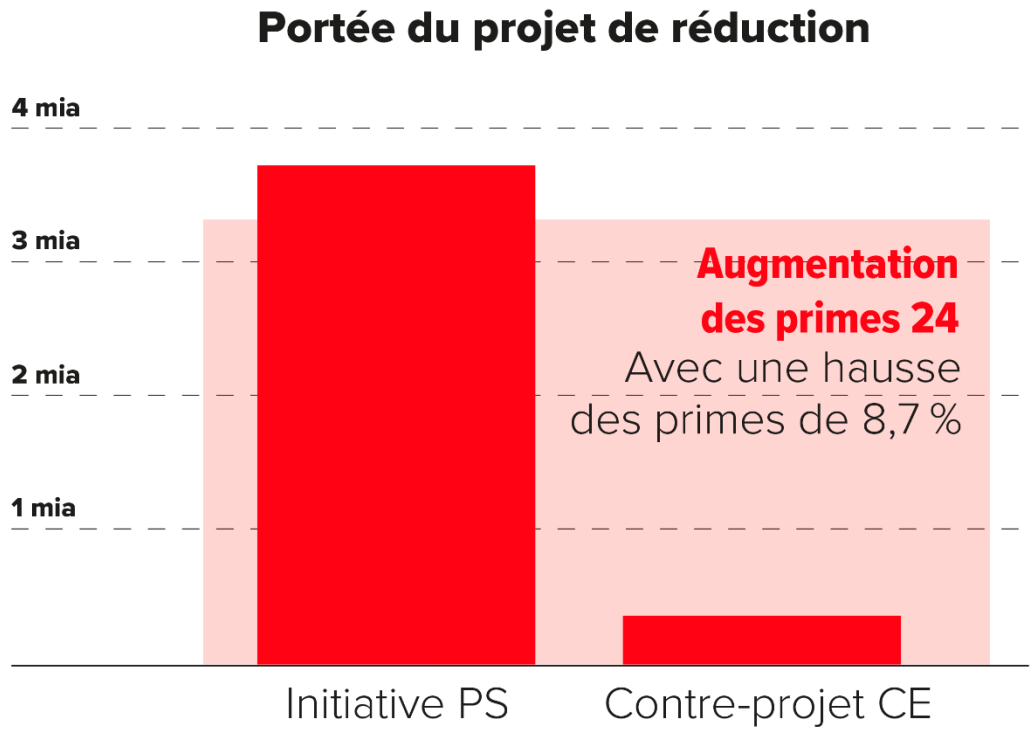

Volume de primes estimé en 2024 : entre de 37,6 et 38,7 milliards

Comment gagner l’initiative d’allègement des primes?

Le taux d'approbation est élevé

64% de la population est favorable à un plafonnement des primes.

Les Suisses se disent favorables à l'initiative socialiste sur l'allégement des primes maladie

Selon un sondage de Tamedia et 20 Minuten, 64% des votants accepteraient le texte qui demande qu'aucun assuré ne doive payer plus de 10% de son revenu pour les primes. La deuxième initiative consacrée aux coûts de la santé et qui sera soumise au peuple le 9 juin récolte aussi un large soutien

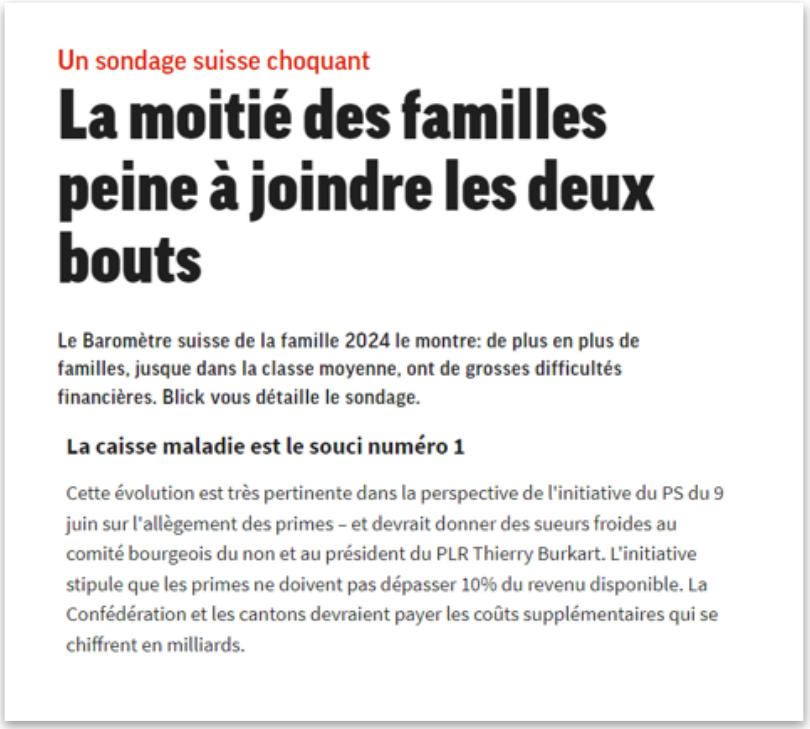

Un sondage suisse choquant

La moitié des familles peine à joindre les deux bouts

Le Baromètre suisse de la famille 2024 le montre: de plus en plus de familles, jusque dans la classe moyenne, ont de grosses difficultés financières. Blick vous détaille le sondage.

La caisse maladie est le souci numéro 1

Cette évolution est très pertinente dans la perspective de l'initiative du PS du 9 juin sur l'allègement des primes – et devrait donner des sueurs froides au comité bourgeois du non et au président du PLR Thierry Burkart. L'initiative stipule que les primes ne doivent pas dépasser 10% du revenu disponible. La Confédération et les cantons devraient payer les coûts supplémentaires qui se chiffrent en milliards.

Participer à la campagne !

- Distribution de flyers avec votre section
  - Journées d'action nationales : 25 mai et 3 juin
- Podiums/Événements avec des représentants de l'alliance large
- Courriers de lecteur/trice
- Mobiliser votre entourage

Des questions ? Adressez-vous directement à communication@pssuisse.ch

Merci !